



Sommaire :

1-Baisse de la subvention à l'UNSS

2-Pourquoi cette baisse?

3-Une décision inacceptable, agissons pour le maintien de la subvention

4-Comment nous faire entendre?

5-Le plan d'action

1-Baisse de la subvention à l'UNSS

Il y a 15 jours nous recevons un mail de Julien Pellicer, nous informant que le conseil départemental du Gers a diminué sa subvention annuelle concernant le transport des collégiens dans le cadre des rencontres UNSS de 25%, passant de 20000€ à 15000€.

Ça remet en cause un fonctionnement solidaire que nous mettions en oeuvre depuis 5 ans, avec la mutualisation départementale des transports, permettant à tous les établissements quelque soit la taille, de participer à l'ensemble des activités proposées et ainsi de réduire les inégalités d'accès et de pratiques aux activités physiques et sportives.

Nous risquons donc de nous retrouver devant un choix impossible : réduire le nombre de rencontres, ou faire supporter cette baisse sur les budgets des AS et donc in fine sur les familles en augmentant les cotisations.

2-Pourquoi cette baisse?

Dans le cadre de la décentralisation, les collectivités territoriales reçoivent une dotation de l'état afin d'assurer les compétences qui leurs ont été transférées. Ainsi, le conseil départemental a la charge de la construction, l'entretien et l'équipement des collèges ainsi que le transport des élèves.

Cette dotation de l'état est en baisse alors que les besoins sociaux (autre compétence du CD) sont eux en hausse.

Il cherche donc à faire des économies pour ne pas avoir à augmenter les impôts locaux.

Quelle économie représente cette baisse de 5000€ sur la subvention à l'UNSS?

Le budget du CD32 est de 288,3M€. Cette décision représente donc une économie de 0,0017%, c'est donc négligeable. Mais aux conséquences désastreuses pour le sport scolaire. Rapporté à un budget familial d'enseignants, cela représente une économie de l'ordre de 0.50€ à 1€.

Quelle sera le montant de l'aide au FCAG pour combler le trou de 350000€ du club?

3-Une décision inacceptable, agissons pour le maintien de la subvention

Dans l'immédiat :

S'engager dans le plan d'action décrit ci-dessous et dans un premier temps :

Signer et faire signer (format papier) la [Pétition pour le maintien de la subvention à l'UNSS](#) auprès des collègues de vos établissements, des parents d'élèves, à votre entourage,

de la diffuser sur les réseaux sociaux.

l'objectif que chacun-e réunisse au moins entre 30 et 50 signatures ou plus bien entendu.

Nous faire remonter les résultats obtenus, pour que nous puissions faire un point régulièrement sur l'évolution du nombre de signatures.

lien vers la pétition électronique :

https://www.change.org/p/philippe-martin-pour-le-maintien-de-la-subvention-du-conseil-d%C3%A9partemental-du-gers-%C3%A0-l-unss?recruiter=31937534&utm_source=share_petition&utm_medium=copylink&utm_campaign=share_petition

4-Comment nous faire entendre?

Il nous semble qu'il faut agir de manière crescendo en fonction des réponses ou des non-réponses que nous obtiendrons. Ceci afin de ne pas braquer d'entrée les élus du CD.

Il s'agit donc d'un plan d'action qui s'étale sur les 2 mois qui viennent.

Ça demande donc un engagement de toutes et tous.

Ça demande que le Snep donne des infos à chaque étape de ce plan pour que nous soyons informés de l'évolution de la situation. Ça demande aussi que vous fassiez remonter les infos des opérations qui seront menées à votre niveau. (par mail à philippe.goirand@wanadoo.fr)

5-Le plan d'action :

1ère étape, à mettre en oeuvre tout de suite :

- 1- Demander une audience au président du CD,
- 2- Demander une audience à la Dasen, présidente du CDUnss 32
- 3- Poser une question à l'ordre du jour du prochain CDEN : En parallèle, pour le Snep, prendre contact avec les fédérations de parents d'élèves et le CDOS.
- 4-Informer et faire signer la pétition par les parents d'élèves, les collègues, les élèves (lycéens), votre entourage

Si tous les profs d'EPS (100 dans le département) s'investissent, on doit être en capacité de recueillir entre 3000 et 5000 signatures (30 à 50 signatures chacun) ce qui serait une réaction très forte et qui pourrait peser sur la suite, dans une étape suivante.

2ème étape :

- 5- Faire une lettre type, que chacun-e pourra amender et personnaliser en fonction de la réalité de son établissement, lettre à signer par toutes et tous les collègues EPS, animateurs de l'AS et la le chef de votre établissement.(si possible)
- 6- Faire une motion au prochain CA (mais il risque d'être tardif) à soumettre au vote. Motion qui sera envoyée au président du CD avec le résultat du vote du CA.
- 7- Chaque équipe d'établissement demande une audience aux élus de leur canton. Sur la base d'un argumentaire qu' on enverra plus tard. (mais vous avez déjà des arguments!!!)

3ème étape :

- 8- En dernier recours, déposer un préavis de grève avec manifestattion devant le CD. Et à cette occasion faire une conférence de presse.

**C'est une véritable lutte collective dans laquelle nous nous engageons, on en connaît ni la durée, ni la hauteur du rapport de force, ni l'issue (sauf si on déclare forfait!).
Il faut donc être le plus nombreux-ses possible, que chacun-e soit conscient-e de son rôle dans ce collectif et de trouver des alliés (parents, élèves, chefs d'établissement, réseaux sociaux,)**

Bon courage à toutes et tous.
Philippe GOIRAND